



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
et l'économie des transports****Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements  
climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux  
et nœuds de transport internationaux****Quatorzième session**

Genève 7 et 8 juin 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la quatorzième session\***Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 7 juin 2018, à 10 heures,  
dans la salle XXVII**I. Ordre du jour provisoire**

1. Introduction – Deuxième phase des travaux du Groupe.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux :  
Présentation des initiatives menées à l'échelle nationale et internationale.
5. Partenaires et contributions attendues.

---

\* Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la Commission économique pour l'Europe ([www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html](http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html)). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique ([maria.mostovets@unece.org](mailto:maria.mostovets@unece.org)).

Les représentants sont invités à s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : [www.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=OA2KAX](http://www.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=OA2KAX). Ils peuvent également télécharger le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division à l'adresse [http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5\\_ge3\\_14.html](http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5_ge3_14.html) et le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique ([maria.mostovets@unece.org](mailto:maria.mostovets@unece.org)) ou par télécopie (+41 22 917 00 39) deux semaines au plus tard avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Prégny 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE, à l'adresse [www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html](http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html)).



6. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts.
7. Questions diverses.
8. Date et lieu de la prochaine session.
9. Résumé des principales décisions prises.

## **II. Annotations**

### **1. Introduction – Deuxième phase des travaux du Groupe**

Lors de la deuxième phase de ses travaux, le Groupe d'experts a aidé à :

a) Identifier et, autant que faire se peut, inventorier les réseaux de transport qui, dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), sont vulnérables aux effets des changements climatiques, si possible dans le cadre d'un système d'information géographique (SIG) ;

b) Utiliser/mettre au point des modèles, méthodes, outils et bonnes pratiques tenant compte des risques extrêmes (températures élevées et inondations, par exemple) qui peuvent toucher certaines infrastructures de transport intérieur dans la région de la CEE selon différents scénarios d'évolution du climat ;

c) Recenser et analyser les études de cas axées sur les conséquences économiques, sociales et environnementales que peuvent avoir les changements climatiques et fournir une analyse coûts-avantages des solutions envisageables en matière d'adaptation.

Le Groupe a décidé que l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans le cadre de son Programme mondial de recherches sur le climat (PMRC), et le Centre des services climatiques allemands (GERICS) devraient lui fournir avant tout des projections concernant les valeurs extrêmes en matière de températures, de précipitations et de vents. Le Groupe devait également recevoir des données concernant l'élévation du niveau de la mer et les inondations de l'institut du Centre commun de recherche de l'Union européenne situé à Ispra (Italie), où d'importantes recherches pertinentes avaient déjà été entreprises.

Le Groupe a également rédigé le premier chapitre de son rapport final qui donne un aperçu des tendances récentes et des projections en matière de changements climatiques ayant une incidence sur les transports dans la région de la CEE. Dans cet aperçu, on trouve notamment une explication phénoménologique des changements climatiques, une présentation des dernières projections climatologiques en date et des incidences des changements climatiques sur les transports ainsi que des conclusions et recommandations.

Par ailleurs, le Groupe a élaboré un projet de chapitre qui résume l'ensemble des bonnes pratiques, stratégies et études de cas figurant dans les réponses apportées par les Gouvernements au questionnaire soumis par le Groupe, et constituerait un répertoire à consulter pour les questions d'adaptation aux changements climatiques.

En définitive, le Groupe est convenu qu'une carte préliminaire des zones sensibles pourrait être mise au point en commençant par regrouper les données relatives au trafic et les projections des différents facteurs climatiques, bien que le représentant de l'Espagne se soit sérieusement demandé s'il suffisait, pour cartographier les zones sensibles de la région de la CEE (même à titre préliminaire), de placer sur une carte des infrastructures de transports et de s'appuyer sur des projections climatiques. La carte préliminaire des zones sensibles devrait être établie par le secrétariat et présentée aux experts pour examen à la prochaine session du Groupe. Cela étant, les experts ont également reconnu que pour garantir la fiabilité, la cohérence et l'exactitude des résultats du rapport final sur le plan technique, il faudrait que chaque zone sensible soit analysée plus en détails et évaluée sur la base de facteurs supplémentaires, notamment les facteurs socioéconomiques, la qualité des infrastructures et les mesures d'adaptation déjà mises en place.

## 2. Élection du bureau

Le Groupe d'experts élira son bureau composé d'un président et, si nécessaire, d'un ou de deux vice-présidents.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Groupe d'experts est invité à adopter son ordre du jour.

*Document(s)* : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/27.

## 4. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : Présentation d'initiatives menées à l'échelle nationale et internationale

Les membres du Groupe examineront les initiatives menées à l'échelle nationale et internationale concernant les effets des changements climatiques et l'adaptation des réseaux et nœuds de transport à ces changements. Le Groupe voudra peut-être réfléchir à la meilleure manière de mettre à profit ces informations dans le cadre de ses activités.

## 5. Partenaires et contributions attendues

Le Groupe sera informé par les représentants de diverses entités de l'ONU concernées, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ainsi que la Commission européenne et d'autres partenaires, sur leurs contributions concrètes à ses travaux.

Les membres du Groupe souhaiteront peut-être faire des recommandations en vue de renforcer la coopération avec ces entités et projets.

## 6. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts

Le Groupe souhaitera peut-être examiner le projet de rapport final sur ses travaux en fonction des grandes lignes qu'il aura approuvées, des réponses au questionnaire et des informations communiquées pendant les sessions du Groupe et par ses différents partenaires. Les membres du Groupe souhaiteront peut-être examiner et faire des observations et des recommandations concernant ce texte, établi par le secrétariat, et également concernant d'autres questions se rapportant à ses objectifs, telles que les réseaux de transport et les systèmes d'information géographique (SIG).

*Document(s)* : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2016//3/Rev.1,  
ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2016/4/Rev.1, document informel n° 1,  
document informel n° 2.

## 7. Questions diverses

Le Groupe d'experts voudra peut-être examiner d'autres questions présentant un intérêt pour ses travaux.

## 8. Date et lieu de la prochaine session

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être noter que sa quinzième session devrait en principe se tenir à Genève, les 6 et 7 décembre 2018.

## **9. Résumé des principales décisions prises**

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le secrétaire élaborera, en coopération avec le Président et le(s) Vice-Président(s), le rapport final de la session.

---